



Campus Sports

DOSSIER D'INSCRIPTION SKI

Samedi 18 Mars - Châtel

Dossier à rendre à l'Accueil



40 €

*Ce dossier doit être entièrement complété (renseignements + pièces à fournir + règlement complet).
L'inscription au weekend ne sera prise en compte qu'une fois le dossier complet et rendu à l'Accueil de l'U-Sports.*

Femme, Homme / Etudiant, Personnel UFR (ST, SJEFG, SLHS etc.) : _____

NOM : _____ Adresse personnelle complète : _____

Prénom : _____

N° Étudiant : _____

Date de naissance : _____

☎ Portable : _____

@ Email : _____

Nationalité : _____

N° Sécurité Sociale : _____

Mutuelle : _____

Assurance (Responsabilité Civile) : _____

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

NOM : _____

Prénom : _____

Relation (parent, tuteur, ami...) : _____

☎ Portable : _____

☎ Fixe (Domicile/Travail) : _____

Paiement : 40€ ou 45€ (si option matériel). 2 modes de règlement possibles :

Chèque (Agent Comptable de l'Université) : Nom de la Banque : _____ / N° de chèque : _____

Liquide (si montant exact, pas de rendu de monnaie) : N° Facture : _____

Avez-vous une allergie, un traitement médical, un régime alimentaire particulier : Oui Non
Si oui, précisez : _____

OPTION FACULTATIVE : location de matériel 5€ (skis, chaussures, bâtons) : OUI / NON

Lu et approuvé

Signature :

Fait à Besançon le/...../.....

Samedi 18 mars - Châtel
Claude Parratte, Florence Mériot, Sandrine Fadda, Thierry Boissenin

NOM : _____ Prénom : _____

☎ Téléphone : _____

@ Email : _____

NIVEAU

 Je pratique du : **ski / Snowboard** : _____

 Nombre de jours ou d'année de pratique : _____

 Autonome sur les pistes : **Verte** **Bleue** **Rouge** **Noire**

 **Bon**  **Moyen**  **Débutant**

Deux types de pratique sont proposés :

 Une **pratique encadrée** par un enseignant de l'Upfr des Sports.

 Une **pratique libre organisée**

Je souhaite une pratique :

 **LIBRE**

 **ENCADREE**

Dans le cas où je choisis la pratique libre, je m'engage à respecter les commandements du skieur (fiche jointe), à ne pas faire de ski hors-piste, à ne pas skier sur des pistes fermées et à ne pas m'engager sur des pistes ne correspondant pas à mon niveau de pratique.

Fait à Besançon le :/...../.....

Lu et approuvé

Signature :



COMMANDEMENTS DU SKIEUR

1. Autrui tu respecteras

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.

2. Ta vitesse et ton comportement tu maîtriseras

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.

3. Celui qui est en amont la direction choisira

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire, il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.

4. Le dépassement tu maîtriseras

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.

5. Au croisement de pistes et lors d'un départ, attention tu feras

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.

6. N'importe où tu ne stationneras pas

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité, en cas de chute, il doit dégager la piste le plus vite possible.

7. A la montée et la descente à pied tu prendras garde

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste, en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.

8. L'information, le balisage et la signalisation tu respecteras

L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.

9. Assistance tu prêteras en cas d'accident

Toute personne, témoin ou acteur, d'un accident doit prêter assistance notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, elle peut se mettre à disposition des secouristes.

10. Ton identité tu déclineras

Toute personne témoin ou acteur d'un accident, est tenu de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.



SIGNATURE

INFORMATIONS UTILES

40 €

Samedi 18 mars – Châtel

Enseignants : Claude Parratte, Florence Mériot, Sandrine Fadda-Sauvageot
et Thierry Boissenin : ☎ **06 03 69 83 61**

Réunion d'Information :

Elle a lieu généralement la veille du départ au **local ski (Bâtiment 4, rez-de-chaussé)**, votre **présence est indispensable**. Les enseignants vous communiqueront toutes les informations nécessaires au bon déroulement du séjour. Si vous avez choisi l'**option « matériel à 5€ »**, vous aurez l'occasion d'essayer et de choisir votre équipement au cours de la réunion.

Documents à fournir avec votre dossier

-  Photocopie de votre **carte d'identité, passeport** ou **titre de séjour**
-  Photocopie de votre **carte vitale** et de votre **Assurance de Responsabilité Civile**
-  Le **paiement** du séjour par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université ou en liquide si vous avez le montant exact (pas de rendu de monnaie).

Équipement indispensable pour la pratique du ski (**non fourni**)

-  Anorak et pantalon chauds et imperméables + vêtements de rechange
-  Gants de neige imperméables + bonnet
-  Lunettes de soleil ou masque
-  Crème solaire

Consignes pour le séjour

-  Rendez-vous à **5h45** sur le parking du Gymnase Bouloie, Bâtiment 4
-  Départ à **6h00**
-  Carte d'identité ou passeport et/ou Visa (Passage en Suisse)
-  Carte vitale
-  Prévoir votre repas pour le samedi midi ainsi qu'une bouteille d'eau